



2016-2017

**RÈGLEMENTS CONCERNANT LA
SÉCURITÉ ET LA TENUE
D'ÉVÈNEMENT DE
L'ASSOCIATION QUÉBEC
SNOWBOARD**

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1 – PARAMÈTRES GÉNÉRAUX

1. Définition
2. Les disciplines
3. Le parcours
 - 3.1. Aire de départ
 - 3.2. Aire d'arrivée
 - 3.3. Installation
4. Entraînement
 - 4.1. Inspection
 - 4.2. Entraînement
 - 4.3. Équipement
 - 4.4. Casque
 - 4.5. Supervision
 - 4.6. Responsabilités
5. Participation à un évènement
 - 5.1. Affiliation
 - 5.2. Entraînement officiel
 - 5.3. Supervision
 - 5.4. Classification
6. Intervenants principaux
 - 6.1. Formation
 - 6.2. Requalification
 - 6.3. Responsabilités
 - 6.4. Principaux officiels
 - 6.5. Chef de compétition
 - 6.6. Représentant des entraîneurs
 - 6.7. Chef de piste
 - 6.8. Juge en chef
 - 6.9. Juge de porte en chef
 - 6.10. Responsabilité

CHAPITRE 2 – ORGANISATION D'UNE COMPÉTITION

1. Exigence de l'organisateur
2. Responsabilité de l'organisateur
 - 2.1. Avant l'évènement
 - 2.2. Pendant l'évènement

- 2.3. Après l'évènement
- 3. Exécution de la compétition
 - 3.1. Signal de départ
 - 3.2. Modification du parcours
 - 3.3. Sanctions
- 4. Protêts
 - 4.1. Type de protêts
 - 4.2. Frais d'un protêt
 - 4.3. Échéance d'un protêt
 - 4.4. Personne autorisée
- 5. Services et équipements
 - 5.1. Premiers soins
 - 5.2. Système de communication
- 6. Sanctions
 - 6.1. Décision
 - 6.2. Organisateur
 - 6.3. Officiel, entraîneur et participant
 - 6.4. Audition

CHAPITRE 3 – PROCÉDURE ALPIN

- 1. Procédure
 - 1.1. Inspection/Entraînement
 - 1.2. Lexique
 - 1.2.1. Porte de slalom
 - 1.2.2. DNS, DNF et DSQ
- 2. Format de course
 - 2.1. Slalom géant
 - 2.2. Slalom Géant Parallèle

CHAPITRE 4 – PROCÉDURE SNOWBOARDCROSS

- 1. SnowboardCross
 - 1.1. Inspection/Entraînement
- 2. Information de base
 - 2.1. Lexique
 - 2.2. En cas de DNF, DSQ et DNS
 - 2.3. DNS, DSQ et DNF en final de SBX
 - 2.4. Couleurs dossards durant les finals
 - 2.5. Le départ (séquence)
 - 2.6. Faux départ pouvant entraîner un DSQ
 - 2.7. Disqualification
 - 2.8. Rang final

3. Exécution d'une compétition

CHAPITRE 5 – PROCÉDURE FREESTYLE

1. Slopestyle
 - 1.1. Sauts inversés
 - 1.2. Accès au parcours
 - 1.3. Procédure de classement CRL
2. Demi-Lune
3. Table Top ou Big Air

CHAPITRE 6 – CLASSEMENT FINAL

1. Classement final
2. Compétitions au classement
 - 2.1. Alpin
 - 2.2. Riders
 - 2.3. SBX
 - 2.4. Freestyle
3. Système d'étoiles
4. Points par catégorie d'étoile

LISTE DES ANNEXES

CHAPITRE 1 – PARAMÈTRES GÉNÉRAUX

1. DÉFINITION

FIS : La Fédération Internationale de Ski est une association qui administre toutes les fédérations de sport de glisse au niveau mondial.

CANADA SNOWBOARD : Canada Snowboard est la fédération canadienne de planche à neige. L'AQS relève directement d'eux.

AQS : L'Association Québec Snowboard est la fédération sportive québécoise reconnue par les autorités gouvernementales. La mission de l'AQS : *Initier, développer et propulser les athlètes de toutes les disciplines de snowboard vers l'excellence !*

PROGRAMME DLTA : Il s'agit du programme de Développement à Long Terme des Athlètes de Canada~Snowboard. Le modèle de développement à long terme de l'athlète (DLTA) trace l'évolution des athlètes, depuis l'acquisition de leurs premières habiletés jusqu'à leur participation aux Jeux olympiques d'hiver. C'est une approche qui repose sur l'âge de développement (à la fois physiologique et mental) des participants, plutôt que sur l'âge chronologique. Canada~Snowboard a adapté le concept du DLTA aux besoins du développement des athlètes en surf des neiges. Le DLTA de la FCS présente les étapes suivantes:

- 🍏 Enfant actif
- 🍏 S'amuser grâce au sport
- 🍏 Apprendre à s'entraîner
- 🍏 S'entraîner à s'entraîner
- 🍏 S'entraîner à la compétition
- 🍏 Apprendre à gagner
- 🍏 S'entraîner à gagner
- 🍏 Vie active

Les clés du DLTA :

- 🍏 les programmes de compétition devraient viser le niveau d'entraînement des enfants.
- 🍏 Les programmes de compétition pour adultes ne devraient pas être superposés sur ceux des enfants et des adolescents;
- 🍏 La spécialisation en sport commence aux alentours de 13 ans.

C.A. : L'Association Québec Snowboard a un conseil d'administration. Le C.A. se réunit mensuellement. Pour connaître nos membres, rendez-vous sur notre site internet.

MEESR: Ministère de l'Éducation, des Études supérieures et de la Recherche. Il s'agit du ministère provincial qui finance en partie les fédérations sportives et qui régit certaines règles auprès des fédérations et des athlètes. Le MEESR nous accorde un maximum de 6 niveaux « Elite » et 8 niveaux « Relève » pour les hommes, 6 niveaux « Elite » et 8 niveaux « Relève » pour les femmes. Ces statuts sont non-transférables. Exemple : si la sélection féminine à moins de 8 athlètes « Relève », le niveau disponible ne peut être transféré vers un athlète masculin.

1. LES DISCIPLINES

LE STYLE LIBRE : Le style libre comprend trois disciplines : le Big Air, le Slopestyle et le Half Pipe. Le Big Air est un tremplin permettant d'effectuer des figures en l'air. Le Slopestyle est un enchaînement de modules urbains (box, rails, sauts) qui forment un parcours. Le Half-Pipe est une structure neigeuse se présentant sous la forme d'un demi-tube. Il est constitué de deux longs murs de neige de forme arrondie qui se font front et se rejoignent en leur base. Nous retrouvons deux de ces trois disciplines aux Olympiques (Le Big Air fera son apparition en 2018). Ce sont trois disciplines jugées par certains critères tels que l'amplitude, la difficulté de la manœuvre, l'exécution et la variété.

L'ALPIN: L'alpin est divisé en 2 grandes familles. L'athlète descend dans un parcours constitué de virages autour de piquets: le Slalom se caractérise par des virages courts, alors que le Slalom Géant est constitué de virages longs. Il existe 2 formats de course pour chaque discipline: les athlètes peuvent descendre seul dans le parcours, Slalom ou Slalom Géant, ou descendre dans 2 parcours en duel, Slalom Parallèle (PSL) ou Slalom Géant Parallèle (PGS). Comme outil de développement dans la cadre de ses courses Coupe Québec, l'Association privilégie les compétitions de Slalom Géant ou de Slalom Géant Parallèle.

LE SNOWBOARDCROSS : Le Snowboardcross est un type de course où les snowboarders courent à plusieurs en même temps sur une piste au relief tourmenté (virages, sauts, etc.). Cela débute par les qualifications, où le temps du coureur est pris en compte. Après cela, les qualifiés s'élancent à 4 en même temps. Les 2 premiers sont ainsi qualifiés pour effectuer une nouvelle manche. Le Snowboardcross est un mélange de course et de freestyle avec quelques sauts.

1. LE PARCOURS

1.1 AIRE DE DÉPART

L'aire de départ doit être fermée au public. Les seules personnes qui ont accès à l'aire de départ sont :

- 🍏 Les athlètes et leurs entraîneurs certifiés

- 🍏 Les officiels et bénévoles attirés à un poste

L'aire de départ devrait répondre aux critères suivants :

- 🍏 Être fermée de façon à n'y retrouver que le participant en instance de départ, un seul entraîneur et les officiels chargés de donner le départ;
- 🍏 être aménagée de façon à protéger le participant de l'influence de conditions atmosphériques défavorables;
- 🍏 être dotée d'une deuxième partie pour les entraîneurs et les athlètes pour leur préparation.

1.2 AIRE D'ARRIVÉE

L'aire d'arrivée devrait répondre aux critères suivants :

- 🍏 être visible pour les participants, être bien préparée et damée afin de permettre un arrêt facile;
- 🍏 les équipements doivent être munis de matériel de protection tels que la neige, la paille munie d'un sac imperméable ou tout autre moyen autorisé par l'Association Québec Snowboard;
- 🍏 l'espace d'arrivée devrait être fermé au public. Aucune circulation n'est tolérée. L'annonceur, les officiels à l'arrivée et le tableau d'affichage sont les seuls tolérés dans la zone d'arrivée.

1.3 INSTALLATION

Le parcours doit répondre aux critères suivants :

- 🍏 Les portes doivent être placées de façon à ce que les athlètes puissent les distinguer clairement lors de leur descente rapide.
- 🍏 Le parcours doit être complété avant l'inspection officielle. Si des changements mineurs sont effectués durant l'inspection le chef de compétition doit aviser les athlètes et les entraîneurs dans la zone de départ avant le début de la course.

2. ENTRAÎNEMENT

2.1 INSPECTION

Les athlètes doivent inspecter le parcours avant la séance d'entraînement. L'inspection se fait à vitesse lente et avec les entraîneurs. Aucun excès de vitesse ne sera toléré. Les planches des participants ne devraient en aucun cas quitter la neige. Tout athlète doit avoir son dossard visible et porter son casque durant la

séance d'inspection. Le temps alloué pour l'inspection est de 15 minutes. L'inspection est obligatoire pour les 3 disciplines.

2.2 ENTRAINEMENT

Une session d'entraînement est suggérée. En snowboardcross, 45 minutes d'entraînement avant la course est obligatoire pour toutes les compétitions.

2.3 ÉQUIPEMENT

Le participant doit s'assurer que son équipement est dans un état approprié à la pratique du snowboard. Il est aussi responsable du réglage de cet équipement. L'Association n'est pas responsable des bris pouvant être causés sur l'équipement lorsque le participant se trouve dans la zone du parcours.

2.4 CASQUE

Le port d'**un casque certifié**¹ est obligatoire en tout temps dans la zone du parcours. Sans casque aucun participant n'est autorisé à prendre part à l'inspection, à l'entraînement et à la compétition. Nous recommandons fortement aux entraîneurs de porter un casque. Veuillez noter que pour certaines compétitions le casque sera obligatoire pour tous afin d'avoir accès à la piste (ce sera indiqué dans l'avis de course.)

2.5 SUPERVISION

Seul le chef de compétition peut autoriser le début de la séance d'entraînement. Le chef de compétition a le droit de demander à un coach qualifié ou au Starter de superviser la séance d'entraînement. La séance d'entraînement ne devra débuter en aucun cas avant l'arrivée des patrouilleurs, minimum 1 avec une civière en haut du parcours.

¹ Voir document en annexe intitulé «Casques Certifiés».

2.6 RESPONSABILITÉS

Lors d'une séance d'entraînement, le participant doit :

- 🍏 déclarer à l'entraîneur tout changement de son état de santé qui empêche la pratique normale du snowboard ou qui risque d'avoir des conséquences néfastes sur sa santé;
- 🍏 cesser de s'entraîner dès qu'il considère que son état de santé empêche la pratique normale de sa discipline
- 🍏 déclarer à l'entraîneur qu'il utilise ou est sous l'effet de médicament;
- 🍏 respecter la charte de l'esprit sportif du ministère du loisir et du sport;²
- 🍏 ne pas consommer ni être sous l'effet de boisson alcoolique, de drogue ou de substance dopante;
- 🍏 ne pas porter d'article susceptible de causer des blessures.

3. PARTICIPATION À UN ÉVÈNEMENT

3.1 AFFILIATION

Un participant doit être membre de l'Association Québec Snowboard lorsqu'il s'entraîne au sein d'un club affilié à celle-ci. Le club ainsi que son entraîneur doivent également être membre de l'Association. L'affiliation provinciale n'est pas remboursable. Tous les participants doivent être membre en règle de l'Association Québec Snowboard.

3.2 ENTRAÎNEMENT OFFICIEL

Un participant doit obligatoirement prendre part à la séance d'entraînement avant le début de la compétition. À moins que le comité organisateur ne juge pas nécessaire la participation à l'entraînement³.

3.3 SUPERVISION

Un participant âgé de 18 ans et moins doit être accompagné par un entraîneur ou il devra être évalué lors de l'entraînement par le chef de compétition. Lors d'une Coupe Québec, si un participant veut que son entraîneur ait accès au parcours il

² Voir document en annexe intitulé «Charte de l'esprit sportif du Ministère du loisir et du sport».

³ Voir règlement spécifique à chaque discipline.

doit être certifié Comp Intro par Canada Snowboard.

3.4 CLASSIFICATION

Les participants sont classés selon l'âge et le sexe. Un concurrent peut demander de participer à la course dans la catégorie d'âge supérieure à la sienne avec l'accord de son entraîneur. S'il fait cette demande, l'athlète accepte d'être dans cette catégorie pour le reste de l'année. En aucun cas, un athlète peut être classé dans la catégorie inférieure. Pour être comptabilisé dans le classement final Québécois, les participants doivent prendre part à un minimum de compétitions québécoises par année par discipline (voir les feuilles pondérées par discipline dans la section Classement et Résultats du site internet).

En **SBX et Alpin**, les catégories d'âges sont :

11ans et moins
12-14 ans
15-19 ans
OPEN

En **Freestyle**, les catégories d'âges sont:

7- 9 ans
10-11 ans
12-13 ans
14-15 ans
OPEN

4. INTERVENANTS PRINCIPAUX

4.1 FORMATION

Pour être entraîneur et avoir accès au parcours lors des entraînements et de la compétition, une personne doit :

- 🍏 être membre de l'Association Québec Snowboard;
- 🍏 être âgée de 16 ans ou plus;
- 🍏 Pour être entraîneur lors de Coupes Québec : présenter une preuve qu'il a atteint les exigences requises pour la formation Comp Intro de Canada Snowboard.⁴

⁴ Voir document en annexe intitulé «Certification minimum des entraîneurs».

4.2 REQUALIFICATION

Un entraîneur inactif pendant une période de 3 ans doit contacter Canada Snowboard pour un test de requalification. La personne ressource de Canada Snowboard est Natasha Burgess.

4.3 RESPONSABILITÉS

Un entraîneur doit :

- 🍏 voir au respect et au bon fonctionnement de ce présent document en tout temps;
- 🍏 élaborer des programmes d'entraînement adaptés à l'âge, au niveau technique, au sexe et aux capacités des participants;
- 🍏 refuser l'accès au parcours à l'un de ses athlètes s'il ne le juge pas apte à participer à la course;
- 🍏 être disponible lors de l'installation du parcours et émettre tout commentaire lorsqu'il juge qu'une situation peut-être susceptible de mettre en péril la sécurité des participants;
- 🍏 s'assurer que l'équipement des participants est conforme aux règles établies dans ce document;
- 🍏 avoir en sa possession les informations suivantes
 - Numéro de téléphone des parents.
 - Informations médicales concernant l'athlète.
- 🍏 En cas de blessure, s'assurer qu'un participant puisse recevoir les premiers soins nécessaires ;
- 🍏 transmettre, à l'Association Québec Snowboard, dans un délai de 2 jours suivant l'entraînement, un rapport sur les blessures nécessitant l'abandon d'une séance d'entraînement et qui ont requis ou auraient requis une consultation médicale;
- 🍏 Faire connaître aux participants la Charte de l'esprit sportif qui se trouve dans ce document⁵;
- 🍏 maintenir à jour les dossiers d'information de l'Association Québec Snowboard sur chaque participant;
- 🍏 ne pas consommer ni être sous l'effet de boisson alcoolique ou de drogue ou de substance dopante pendant une compétition ou une séance d'entraînement;

⁵ Voir document en annexe «Charte de l'esprit sportif»

- 🍏 connaître le processus de dépôt d'un protêt et informer ses athlètes de tous les règlements de la FIS et de l'AQS.

4.4 PRINCIPAUX OFFICIELS (JURY)

Les principaux officiels (Jury)⁶ sont (en SBX et Alpin le jury sera composé de 3 des 5 candidats) :

SBX et Alpin	Freestyle
🍏 le chef de compétition;	🍏 le chef de compétition;
🍏 le délégué technique ou chef au départ;	🍏 le délégué technique ou chef au départ;
🍏 le juge d'arrivée;	🍏 le juge en chef.

4.5 CHEF DE COMPÉTITION

Pour être chef de compétition, une personne doit :

- 🍏 être membre de l'Association;
- 🍏 être âgée de 18 ans ou plus;
- 🍏 être certifié Officiel Niveau 2 par Canada Snowboard.

4.6 REPRÉSENTANT DES ENTRAINEURS

Pour être représentant des entraîneurs, une personne doit :

- 🍏 être membre de l'Association;
- 🍏 être âgée de 18 ans ou plus;
- 🍏 être certifié Comp Intro par Canada Snowboard.

4.7 CHEF DE PISTE

⁶ Voir document en annexe intitulé «Niveau d'officiel»

Pour être chef de piste, une personne doit :

- 🍏 être membre de l'Association;
- 🍏 être âgée de 18 ans ou plus;
- 🍏 connaître les règlements techniques de l'Association Québec Snowboard et avoir une bonne expérience dans la préparation de piste.

4.8 JUGE EN CHEF (FREESTYLE)

Pour être juge en chef (freestyle), une personne doit :

- 🍏 être membre de l'Association;
- 🍏 être âgée de 18 ans ou plus;
- 🍏 avoir reçu la formation ou être reconnu par le comité organisateur comme ayant les connaissances nécessaires à cette tâche. C'est-à-dire, noter et expliquer les résultats de la performance des participants.

4.9 JUGE DE PORTE EN CHEF

Pour être juge de porte en chef, une personne doit :

- 🍏 être membre de l'Association;
- 🍏 être âgée de 18 ans ou plus;
- 🍏 être certifiée Officiel Niveau 1 par Canada Snowboard. Avoir été bénévole au moins à 6 événements et/ou être en formation Officiel Niveau 2.

4.10 RESPONSABILITÉ

Le jury doit :

- 🍏 connaître et appliquer tous les règlements de sécurité expliqués dans ce document;
- 🍏 s'assurer que les lieux, les installations et les équipements ainsi que les services et équipements de sécurité sont conformes aux dispositions présentées dans ce document;
- 🍏 s'assurer que l'équipement des participants est conforme au présent règlement;
- 🍏 collaborer à la rédaction du rapport sur les blessures et infractions au présent règlement survenues durant la compétition;

- 🍏 recevoir les plaintes concernant l'application du règlement de sécurité, aviser immédiatement le directeur de la compétition et voir à ce que l'organisateur apporte les modifications nécessaires;
- 🍏 retarder ou mettre fin à la compétition s'il juge que c'est nécessaire pour la sécurité des participants ou des officiels;
- 🍏 recevoir les protêts déposés par les entraîneurs et être en mesure de donner son opinion sur la problématique.
- 🍏 Le chef de compétition doit s'assurer que les lieux, les installations et les équipements ainsi que les services de premiers soins et de communications soient conformes aux dispositions du présent règlement. Il doit en plus voir à ce que les instructions du jury soient respectées.

CHAPITRE 2 – ORGANISATION D'UNE COMPÉTITION

1. EXIGENCES DE L'ORGANISATEUR

L'organisateur doit :

- 🍏 être âgé de 18 ans ou plus;
- 🍏 avoir une expérience de la discipline à titre de participant, d'entraîneur, ou d'officiel d'au moins une saison;
- 🍏 être membre de l'Association.

2. RESPONSABILITÉS DE L'ORGANISATEUR

2.1 AVANT L'ÉVÈNEMENT

L'organisateur doit :

- 🍏 obtenir la sanction de la Fédération;
- 🍏 doit être membre de l'association et doit faire une demande auprès de celle-ci pour faire sanctionner son évènement;
- 🍏 vérifier l'éligibilité des participants conformément au présent document;
- 🍏 s'assurer que les lieux, les installations et les équipements ainsi que les services et équipements de sécurité sont conformes aux dispositions du présent règlement;
- 🍏 s'assurer de la présence du personnel d'encadrement qualifié nécessaire à la tenue de la compétition, conformément au présent règlement;

2.2 PENDANT L'ÉVÉNEMENT

L'organisateur doit :

- être disponible pour toute demande d'inspection ou de modification, afin de se conformer au présent règlement;
- s'assurer qu'aucune boisson alcoolique, drogue ou substance dopante ne circule dans les aires réservées aux participants et aux officiels;

2.3 APRÈS L'ÉVÉNEMENT

L'organisateur doit :

- transmettre dans un délai de 2 jours après la fin de la compétition, un rapport à l'Association portant sur toute blessure nécessitant l'abandon de la compétition et qui a requis ou aurait requis une consultation médicale, incident ou accident survenu durant celle-ci, et faire les recommandations nécessaires, s'il y a lieu;⁷
- transmettre dans un délai de 10 jours de la fin de la compétition, un rapport à l'Association portant sur toute infraction ou protêt au présent règlement survenue durant la compétition.⁸
- Transmettre dans un délai de 2 jours un résumé de l'évènement à fin de publier les détails de la compétition sur notre site internet.⁹

3. EXÉCUTION D'UNE COMPÉTITION

3.1 SIGNAL DE DÉPART

- Qualifications chronométrées : Dix secondes avant le départ le starter annonce « Dix secondes » et il continue à « 5, 4, 3, 2, 1 ». Durant les cinq dernières secondes, le participant peut quitter lorsqu'il le veut avant la dernière seconde.
- Alpin : « Red course ready, blue course ready, attention ». Un participant peut arrêter le décompte s'il n'est pas prêt. Par contre, il devra le dire avant que le Starter ait prononcé « Attention ».
- Freestyle: le départ est donné par le Starter après l'autorisation du Juge en chef. Le Starter doit seulement dire « Go! ».

⁷ Voir document en annexe intitulé « Rapport d'accident »

⁸ Voir document en annexe intitulé « Rapport d'infraction (participants) », « Rapport d'infraction (organisateur, officiel) » et « Rapport des protêts ».

⁹ Voir document en annexe intitulé « Résumé de l'évènement »

- 🍎 SBX: « Riders Ready, Attention », le Starter doit baisser la barre dans un délai aléatoire de 1 à 4 secondes. Un participant peut arrêter le décompte s'il n'est pas prêt. Par contre, il devra le dire avant que le Starter ait prononcé « Attention ».

3.2 MODIFICATION DU PARCOURS

Seulement un membre du jury est autorisé à faire une modification de tout genre au parcours. Les spectateurs et médias sont autorisés à être sur le parcours seulement si l'organisateur les autorise et qu'ils demeurent dans les endroits désignés pour leur sécurité et celle des participants.

3.3 SANCTIONS

Si un participant ne respecte pas les règlements suivants, il sera sanctionné. Il ne pourra pas participer à aucune des compétitions organisées ou commanditées par l'Association Québec Snowboard.

- 🍎 porte un symbole ou un nom obscène sur ses vêtements ou équipements;
- 🍎 ne respecte pas les règlements de l'AQS par rapport à l'équipement;
- 🍎 s'entraîne dans un parcours de compétition fermé et non surveillé;
- 🍎 refuse de porter un casque;
- 🍎 si un participant contrevient à une de ses règles ou ne respecte pas les consignes des officiels durant une compétition il sera automatiquement disqualifié;
- 🍎 Tout athlète qui contrevient à une règle de sécurité énoncée dans ce document.

4. LES PROTÊTS

4.1 TYPE DE PROTÊT

Voici les différents types de protêts :

- 🍎 contre l'équipement d'un participant;
- 🍎 contre un parcours et/ou sa condition;
- 🍎 contre un autre participant ou un officiel durant la compétition;

- 🍏 contre une disqualification;
- 🍏 contre le chrono.

4.2 FRAIS D'UN PROTÊT

Des frais de 100\$ en argent comptant seulement sont demandés lorsque vous demandez un Protêt. Si vous gagnez votre cause, l'argent vous sera remis.

4.3 ÉCHÉANCE D'UN PROTÊT

Un protêt doit être annoncé dans un certain laps de temps ou il ne sera pas considéré.

- 🍏 **contre un participant :**
 - Avant le départ de la compétition.
- 🍏 **contre un parcours et/ou sa condition :**
 - 60 minutes avant le début de la compétition.
- 🍏 **contre un autre participant ou un officiel durant la compétition :**
 - Dans les 15 minutes après que le dernier participant est passé la ligne d'arrivée.
 - Pour le SBX et l'alpin (final) avant que le prochain groupe quitte le départ.
- 🍏 **contre une disqualification :**
 - Dans les 15 minutes après l'annonce des disqualifiés.
- 🍏 **contre le chrono :**
 - Dans les 15 minutes après l'annonce des résultats dans l'aire d'arrivée.

4.4 PERSONNES AUTORISÉES

Les personnes autorisées à émettre un protêt sont :

- 🍏 Les entraîneurs
- 🍏 Les participants en SBX seulement

5. SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

5.1 PREMIERS SOINS

Les patrouilleurs doivent être présents durant toute la journée de compétition. Aucune activité n'est autorisée à commencer sans la présence des patrouilleurs

AU DÉPART du parcours. Le moyen de les contacter doit être élaboré le jour de la compétition entre les membres du jury. Seul un membre du jury ou un juge de portes est autorisé à demander une intervention des patrouilleurs.

5.2 SYSTÈME DE COMMUNICATION

Un système de communication doit relier le service de premiers soins, les principaux officiels et l'organisateur.

6. SANCTIONS

6.1 DÉCISION

Toute décision rendue par un officiel en vertu du règlement présent est finale. S'il décide de protester, il peut se référer au paragraphe protêt.

6.2 ORGANISATEUR

Un organisateur qui contrevient au présent règlement peut se voir refuser le privilège de présenter une ou plusieurs compétitions sanctionnées par l'Association Québec Snowboard selon la gravité de l'infraction.

6.3 OFFICIEL, ENTRAÎNEUR ET PARTICIPANT

Un officiel, un entraîneur ou un participant qui contrevient au présent règlement est passible d'une amende déterminée par l'Association Québec Snowboard selon la gravité de l'infraction.

6.4 AUDITION

L'Association Québec Snowboard doit aviser par courrier électronique la personne qui a commis l'infraction qu'elle est passible d'une sanction et lui donner l'occasion de se faire entendre dans un délai raisonnable – 10 jours (pour faire appel).

CHAPITRE 3 – PROCÉDURE ALPIN

1. PROCÉDURE

1.1. INSPECTION / ENTRAÎNEMENT

Les athlètes peuvent inspecter le parcours avant la course. Les inspections se font en dérapant dans la piste. Selon les conditions de pistes, le chef de compétition décidera si les athlètes peuvent déraiper dans le parcours ou à l'extérieur du parcours. Aucun athlète n'a le droit de toucher aux portes, il pourrait être disqualifié. Tout athlète doit avoir son dossard visible et casque durant la séance d'inspection. Le temps alloué pour l'inspection est généralement de 15 à 30 minutes. Il n'y a pas de possibilité d'entraînement dans la piste de course la journée de la course.

1.2. LEXIQUE

1.2.1. Porte de slalom

Les portes de slalom sont constituées d'un piquet court (stubby) et d'une longue pôle, le tout relié par un fanion. Le coureur doit toujours descendre le parcours en s'assurant que sa planche passe à l'extérieur du piquet court.

1.2.2. DNS, DNF ET DSQ

DNS = Did not start, N'est pas parti

DNF = Did not finish, N'a pas terminé le parcours

DSQ = Disqualifié

Si 2 participants ou plus sont DNF ou DSQ, leur classement final sera déterminé selon le nombre de portes négociées.

2. FORMAT DES COURSES

2.1. Slalom Géant

Les athlètes descendent un par un dans un parcours chronométré en commençant par les catégories des plus jeunes. Une fois que tous les participants ont fait leur première descente, on recommence la séquence pour la descente suivante:

2.1.1. Format 2 courses : Le temps des 2 descentes est additionné pour déterminer les athlètes avec le meilleur temps combiné.

2.1.2. Format 2 de 3 courses : Les athlètes descendent 3 fois le parcours et uniquement les 2 meilleurs temps sont cumulés pour obtenir le meilleur temps combiné.

2.1.3. Selon l'horaire de compétitions, le comité organisateur peut décider d'utiliser d'autres formats selon le principe du "2 de 3". Exemple 2 de 4, 3 de 5, etc.

2.1.4. Étant donné le niveau de formation de nos compétitions, si l'athlète est disqualifié lors d'une descente, il ne peut reprendre cette descente mais pourra continuer dans le déroulement de la compétition.

2.1.5.Procédure de départ: La séquence de départ sera comme suit:
Coureur prêt...5...4...3...2...1...go ! Si le coureur n'est pas prêt, il doit le dire avant le "5". En tout temps après le "5" il peut partir et a jusqu'à 5 secondes après le "Go" pour partir.

2.2. Slalom Géant Parallèle – Le Meilleur Choisi

La course est constituée de 2 parcours tracés en parallèle (un rouge et un bleu). La course est divisée en 2 étapes : les qualifications et les finales:

2.2.1.Qualifications: les athlètes font 1 descente chronométrée dans chacun des 2 parcours en commençant par les catégories des plus jeunes. Le résultat des qualifications est basé sur le temps combiné des 2 descentes. Si l'athlète ne termine pas sa première descente (DSQ ou DNF), il pourra faire sa 2^e descente. Un athlète dont l'une de ses 2 descentes n'est pas complétée (DSQ ou DNF) ne pourra se qualifier pour la finale.

2.2.2. Finales: Les finales se déroulent sous forme de duels entre 2 athlètes, un dans chaque parcours. Le premier qualifié affronte le dernier qualifié, le 2^e qualifié affronte l'avant-dernier, etc. Selon certains paramètres (dont le nombre de participants dans la catégorie, la capacité de l'événement, etc.) le chef de compétition décidera combien d'athlètes participeront à la finale: Top 4, Top 8 ou Top 16. Le format utilisé sera à 1 seule descente / SIMPLE élimination. Lors du duel entre 2 athlètes, celui ayant obtenu le meilleur temps combiné choisit dans quel parcours il veut descendre. Le gagnant passe à l'étape suivante. Après les demi-finales, les 2 gagnants s'affrontent pour déterminer la médaille d'or (grande finale) alors que les 2 perdants s'affrontent pour la médaille de bronze (petite finale)

2.2.3.Procédure de départ: La séquence de départ sera comme suit:
Parcours rouge prêt...parcours bleu prêt...attention...Go. Les compétiteurs peuvent dire qu'ils ne sont pas prêts avant "Attention". Par la suite, le départ est quand même donné et ce ne sera pas considéré comme un faux départ. En qualifications, le coureur peut partir avant le attention et a jusqu'à 5 secondes après le "Go" pour partir. En finales, le coureur doit attendre l'ouverture des portes de départ mécaniques avant de s'élancer. Lors des finales, si le coureur touche aux portes mécaniques avant qu'elles s'ouvrent, il sera disqualifié.

** Ce document est un résumé des règlements cités dans le Livre FIS. Toute compétition sanctionnée par l'Association Québec Snowboard, sont régies par les règlements de la FIS.

CHAPITRE 4 – PROCÉDURE DU SNOWBOARD CROSS

1. SNOWBOARDCROSS

1.1. INSPECTION / ENTRAÎNEMENT

Les athlètes doivent inspecter le parcours avant la séance d'entraînement. L'inspection se fait à vitesse lente et avec les entraîneurs. Aucun excès de vitesse ne sera toléré. Les planches des participants ne devraient en aucun cas quitter la neige. Tous les athlètes doivent avoir leurs dossards visibles et casques durant la séance d'inspection. Le temps alloué pour l'inspection est généralement de 15 minutes.

Une session d'entraînement est obligatoire avant chaque compétition. La session d'entraînement peut se faire la veille ou la journée même tout dépend des organisateurs. La durée de l'entraînement doit être d'une durée minimum de 1-2 heures.

2. INFORMATIONS DE BASE

2.1. LEXIQUE

DNS = Did not start, N'est pas parti

DNF = Did not finish, N'a pas terminé

DSQ = Disqualifié

2.2. EN CAS DE DNF, DSQ, DNS

52. Un participant qui n'a pas fini, qui n'a pas commencé ou qui est disqualifié à la première course des qualifications peut participer à la deuxième course. Si 2 participants ou plus sont DNF ou DSQ, leur position finale sera déterminée selon le nombre de portes négociées.

53. La première partie du corps qui passe la ligne d'arrivée définit l'ordre d'arrivée. Veuillez noter que le coureur doit avoir au minimum un binding d'attaché afin de pouvoir terminer la course.

Si deux participants passent la ligne d'arrivée en même temps, la personne avec le meilleur résultat de qualification passera en premier.

2.3. DNS, DSQ ET DNF EN FINAL SBX

54. Si un compétiteur ne participe plus à la compétition il sera classé selon la dernière étape qu'il a franchie. Exemple si un compétiteur participe au première bracket de 32 compétiteurs et qu'il décide de quitter après celle-ci, il sera automatiquement relégué à la 16^e position, s'il finit dans les deux premiers. Ou sinon, il sera relégué à la 32^e position. Les DNF et les DSQ (sanctions) seront classés en premiers, les DSQ (contact intentionnel) seront classés en deuxièmes et les DNS en dernier.

2.4. COULEURS DOSSARDS DURANT LES FINALS

1^e position – Rouge

2^e position – Bleu

3^e position – Jaune

4^e position – Noir

La personne ayant obtenu le meilleur résultat en qualification aura le dossard Rouge et pourra choisir la porte de départ de son choix, et ainsi de suite jusqu'au dossard noir. Il se peut que les couleurs de dossard ainsi que le choix de porte changent plus la compétition avance.

2.5. LE DÉPART (SÉQUENCE)

Riders Ready – Attention – Le starter ouvre la porte de départ dans un délai aléatoire de 1 à 4 secondes

À Riders Ready, les compétiteurs peuvent dire qu'ils ne sont pas prêts. Après, le départ est quand même donné.

2.6. FAUX DÉPART POUVANT ENTRAINER UN DSQ.

- 🍏 Si un compétiteur manipule la porte de départ
- 🍏 Si un compétiteur essaie de partir avant que la porte de départ soit ouverte.
- 🍏 Si un compétiteur passe par-dessus la porte de départ
- 🍏 Si la porte de départ est ouverte par un des compétiteurs et non par le Starter c'est un faux départ.

2.7. DISQUALIFICATION

Un contact intentionnel porté à un des compétiteurs, comme pousser, tirer ou toute autre mouvement pouvant faire ralentir, tomber ou éjecter quelqu'un du parcours ne sont pas tolérés. La personne sera automatiquement disqualifiée.

2.8. RANG FINAL

Les compétiteurs qui participent à la grande finale seront classés selon leur position d'arrivée soit de 1 à 4. La même chose pour les compétiteurs qui participent à la petite finale (finale consolation) et seront classés de 5 à 8 selon l'ordre d'arrivée. Les compétiteurs qualifiés seront classés selon la 3^{ième} et 4^{ième} position à l'arrivée. Tous les compétiteurs en 3^{ième} position seront classés en premier selon leur temps de qualification et ensuite toutes les 4^{ième} positions.

3. EXÉCUTION D'UNE COMPÉTITION

Le format Race to Qualify est utilisé en Coupe Québec.

- 1) Chaque participant à la chance de se qualifier lors de 3 courses à 4. Une fois les 3 courses terminées, des points seront attribués à chaque résultat obtenu. Nous compilons les résultats pour obtenir un classement pour débiter les finales.

Heat à 4		Heat à 3		Heat à 2	
Résultats	Points	Résultats	Points	Résultats	Points
1	8	1	7	1	6
2	6	2	5	2	4
3	4	3	3		
4	2				

- 2) S'il y a égalité, le participant ayant obtenu les meilleurs résultats sera classé premier. Si les coureurs sont toujours égales, un tirage au sort est fait pour les départagés.
- 3) Par la suite, les 4, 8, 16, 32 premiers participants seront qualifiés pour les rondes de finales. Les 2 premiers de chaque vagues passeront automatiquement à la prochaine vague jusqu'à la grande finale.
- 4) Nous obtenons le rang des 8 premiers participants. Les participants qui ne sont pas qualifiés garderont leur rang de qualification.

- 5) Le comité organisateur de la compétition doit communiquer le nombre d'athlètes qui seront sélectionnés pour les finales après la fermeture des inscriptions.

**** Procédure en cas d'égalité lors du classement Provincial**

- 1) 50% + 1 des meilleurs résultats donne le pointage
- 2) S'il y a une égalité, le comité regardera le nombre de fois que les deux coureurs se sont battus et feront un départage.
- 3) Si encore égalité entre les deux coureurs, la totalité des événements FIS effectués au courant de la saison sera prise en considération.
- 4) Si encore égalité entre les deux coureurs, le comité calculera le nombre de points FIS pour les FIS et la position aux provinciaux pour les Coupes Québec.

**** Ce document est un résumé des règlements cités dans le Livre FIS. Toute compétition sanctionnée par l'Association Québec Snowboard, sont régies par les règlements de la FIS.**

CHAPITRE 5 – PROCÉDURE DU FREESTYLE

1. SLOPESTYLE

100. Pour un évènement de slopestyle, le parcours comprendra un minimum de 2 modules (1 saut, 1 « rails » ou « boxes »). Le plateau de saut sera suffisamment gros pour y accommoder 2 rampes de décollage :

101. Petit – 0 à 3 pieds de l'aire d'atterrissage

102. Moyen – 10 à 15 pieds de l'aire d'atterrissage

103. Large – 25 à 35 pieds de l'aire d'atterrissage

104. La largeur et la forme des sauts sont sujettes au changement avec les variances de terrain, les conditions météorologiques et installations disponibles.

105. La meilleure des deux descentes sera retenue comme résultat final. Tout dépendant du parcours, le «split format» du panel de juge peut être utilisé, si le bas de parcours ne permet pas de bien voir toute la descente.

1.1. ACCÈS AU PARCOURS

- 🍏 Lors de l'entraînement, les entraîneurs certifiés ainsi que les officiels ont accès au parcours.
- 🍏 Lors d'une compétition, l'accès au parcours est permis aux officiels uniquement
- 🍏 Aucune autre personne (parents et amis) n'aura accès au parcours pendant la période d'échauffement ou de compétition, sous peine de voir l'athlète concerné disqualifié de la compétition.

1.2. SAUTS INVERSÉS

106. Les sauts inversés sont permis dans les Coupes Québec.

1.3. PROCÉDURE DE CLASSMENT CRL

107. Les points Canada Snowboard seront alloués en fonction des résultats par catégories d'âges en ordre décroissant à partir de la catégorie OPEN.

1. DEMI-LUNE

Pour un évènement de halfpipe (demi-lune), le parcours sera une demi-lune de dimension olympique (22 pieds)
Deux descentes. La meilleure des deux descentes sera retenue pour le résultat final, par catégorie et par sexe.

2. TABLE TOP OU BIG AIR

Sauts : deux sauts différents (si possible)

Pointage : le meilleur des deux sauts

CHAPITRE 6 – CLASSEMENT FINAL

Étoiles	Catégories
3	Coupe Québec
4	FIS
5	NorAm

1. CLASSEMENT FINAL

Le classement final de l'Association Québec Snowboard regroupe tous les évènements Québécois sanctionnés par l'AQS dans les 3 disciplines de planche à neige. Les évènements Riders peuvent compter pour n'importe quelle discipline.

2. COMPÉTITIONS AU CLASSEMENT

Toutes compétitions sanctionnées par l'AQS fait partie du classement provincial. Rendez-vous sur notre site internet pour connaître le calendrier complet.

3. SYSTÈME D'ÉTOILES

Les différentes compétitions seront classées selon le stade de développement des athlètes qu'ils concernent.

1 Étoiles		2 Étoiles		3 Étoiles		4 Étoiles		5 Étoiles	
Pos.	Pts	Pos.	Pts	Pos.	Pts	Pos.	Pts	Pos.	Pts
1	220	1	340	1	650	1	1500	1	2000
2	205	2	320	2	600	2	1350	2	1800
3	190	3	300	3	550	3	1200	3	1600
4	175	4	280	4	500	4	1050	4	1400
5	165	5	265	5	460	5	950	5	1250
6	155	6	250	6	420	6	850	6	1100
7	145	7	235	7	380	7	750	7	950
8	135	8	220	8	340	8	650	8	800
9	125	9	205	9	300	9	550	9	650
10	115	10	190	10	260	10	450	10	500
11	110	11	180	11	240	11	400	11	450
12	105	12	170	12	220	12	350	12	400
13	100	13	160	13	200	13	300	13	350
14	95	14	150	14	180	14	250	14	300
15	90	15	140	15	160	15	200	15	250
16	85	16	130	16	145	16	180	16	225
17	80	17	120	17	130	17	160	17	200
18	75	18	110	18	115	18	140	18	175
19	70	19	100	19	100	19	120	19	150
20	65	20	90	20	85	20	100	20	125
21	62	21	85	21	75	21	90	21	110
22	59	22	80	22	65	22	80	22	95
23	56	23	75	23	55	23	70	23	80
24	53	24	70	24	45	24	60	24	65
25	50	25	65	25	35	25	50	25	50
26	47	26	60	26	30	26	45	26	45
27	44	27	55	27	25	27	40	27	40
28	41	28	50	28	20	28	35	28	35
29	38	29	45	29	15	29	30	29	30
30	35	30	40	30	10	30	25	30	25

4. POINTS PAR CATÉGORIE D'ÉTOILE

À la fin de la saison des points seront attribués à chaque position obtenue lors des différents niveaux de compétitions.

LISTE DES ANNEXES

Charte de l'esprit sportif, Ministère du loisir et du sport

Certification minimum des entraîneurs

Rapport d'accident

Rapport d'infraction (participant)

Résumé de l'évènement

Rapport d'incident (organisateur, officiel, entraîneur)

Rapport des protêts

Niveau d'officiel

Casques Certifiés